

Détail de votre facture du 14/11/2025 n° 10239393946

Document à conserver 10 ans

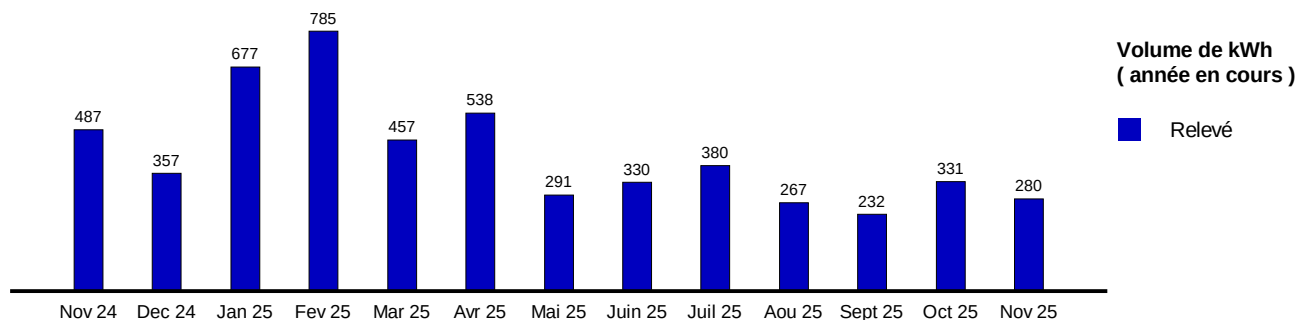
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 9kVA
Réf. de votre contrat 1-9Y6DR55
Prix réglementés
Souscrit depuis le 29/05/2019

Données Point de Livraison

18 AVENUE DU COLONEL PARDES 46220 PRAYSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23450795936570

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				104,71 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,02 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/11/2025 au 31/12/2025		16,01 €/mois	32,02 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 611 kWh	Prix unitaire HT	72,69 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 13/09/2025 au 12/11/2025	189 kWh	13,700 c€/kWh	25,89 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 13/09/2025 au 12/11/2025	422 kWh	11,090 c€/kWh	46,80 €	20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 21,70 €, et la part variable est de 12,21 €					

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				23,08 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 13/09/2025 au 12/11/2025	611 kWh	2,99800 c€/kWh	18,32 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 13/09/2025 au 13/11/2025	21,70	21,93 %	4,76 €	20,00 %
Total Hors TVA pour ce site				127,79 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		25,56 €	
TVA à 20,00%			127,79 €	25,56 €	
Total TTC pour ce site				153,35 €	TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

S'COIFF

Détail de votre facture du 14/11/2025 n° 10239393946

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 9kVA
 Réf. de votre contrat 1-9Y6DR55
 Prix réglementés
 Souscrit depuis le 29/05/2019

Données Point de Livraison

18 AVENUE DU COLONEL PARDES 46220 PRAYSSAC
 Réf Acheminement Electricité : 23450795936570

Données de comptage

Identifiant de comptage : 286 Type de compteur : Compteur Linky
 Coefficient de lecture : 100
 Heures Creuses : 2H52-7H52 12H22-15H22
 Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
 Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 9,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	17219 le 13/09/2025	17321 le 13/10/2025
Heures creuses	21071 le 13/09/2025	21300 le 13/10/2025
Heures pleines	17321 le 13/10/2025	17408 le 13/11/2025
Heures creuses	21300 le 13/10/2025	21493 le 13/11/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

